

**A l'attention  
des doctorantes et doctorants de l'École Doctorale Organisations Marchés Institutions  
en troisième année sous contrat**

**Compte rendu des auditions du 26 mai 2015**

L'audition s'est déroulée le 26 mai de 9h à 13h.

Le jury était composé de Florence Allard-Poesi, directrice de l'IRG, Edouard Dubout, représentant du MIL, Dominique Glaymann, directeur du LIPHA, Gilles Jeannot, directeur du LATTs, Ferhat Mihoubi, directeur d'ERUDITE, Alain Pirotte, représentant extérieur du DEST et Sylvie Thoron, directrice de l'école doctorale.

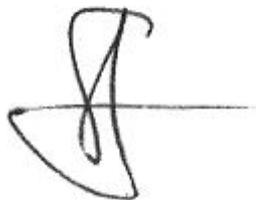
Etaient aussi présents Arnaud Grassullo (MIL), Véronique Lefebvre des Noettes (LIPHA) et Tupac Soulas (LATTs) qui représentaient les doctorants.

Vous étiez huit doctorantes et doctorants à être auditionnés.

Nous avons écouté vos présentations avec attention. Certains d'entre vous semblaient plus avancés que d'autres dans l'achèvement de leur thèse, certains ont souffert d'une charge d'enseignement trop importante et ont besoin à présent de se concentrer sur la rédaction. Vous avez tous su cependant nous convaincre du sérieux de votre travail.

Aussi avons-nous décidé de formuler un avis général et de laisser à votre jugement le choix de demander ou non un poste d'ATER pour l'année 2015/2016. Pour prendre votre décision, vous n'oublierez pas que le poste d'ATER est prévu pour un an, renouvelable une fois, pour les doctorants ayant terminé leur thèse et en attente de poste. Vous devrez prendre en considération la lourde charge d'enseignement que représente un poste complet.

Nous souhaitons aussi porter à l'attention des directeurs de laboratoire et des directeurs de composantes, le fait qu'il est parfois possible, selon certains arrangements, de proposer des demi-postes.



**Sylvie Thoron**  
*Directrice de l'école doctorale OMI*